



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 59038

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les prêts étudiants. Aujourd'hui, seuls 20 % des 2,2 millions d'étudiants souscrivent un prêt pour financer leurs études. Les étudiants inscrits en premier et deuxième cycle à l'université, dans les filières dites généralistes, et ne possédant pas de caution parentale ou d'un tiers, ont bien des difficultés à souscrire l'un de ces emprunts. En effet, ces études n'offrent pas toujours de débouchés concrets dans la vie active et ces étudiants présentent donc davantage de risques aux yeux des banquiers qui préfèrent courtiser les élèves des grandes écoles à qui ils accordent des traitements de faveur. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de rendre ces prêts accessibles à tous les étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59038

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2087